



Communiqué de presse de la fédération des travailleurs de la métallurgie CGT

CLASSIFICATIONS, PRIME D'ANCIENNETE... LES PATRONS DE LA METALLURGIE SONT SOURDS. FAISONS-NOUS ENTENDRE !

Aujourd'hui s'est tenue la 4^{ème} réunion de négociation sur les classifications dans le cadre du nouveau dispositif conventionnel.

Force est de constater que l'UIMM refuse de prendre en considération les propositions de la CGT en matière de qualifications, de déroulement de carrière et de reconnaissance des diplômes.

La CGT n'a eu de cesse de faire des propositions innovantes, crédibles pour placer les femmes et les hommes au cœur du droit conventionnel, afin de rendre attractifs nos métiers auprès des jeunes générations notamment.

Par ailleurs, malgré notre insistance pour que la prime d'ancienneté demeure et augmente dans les territoires, le patronat de la métallurgie a refusé d'intervenir pour que cessent immédiatement les attaques des UIMM, dans les départements visant la suppression de la prime d'ancienneté.

Pour le représentant du patronat de la métallurgie, il s'agit d'un jeu.

Leur arrogance vis-à-vis des salariés est sans limite.

Cette attaque forte contre le pouvoir d'achat des salariés est inacceptable, alors qu'au contraire il faut impérativement revaloriser les salaires et l'ensemble des éléments de rémunération. La CGT s'est exprimée clairement dans ce sens depuis longtemps.

L'UIMM vient de donner une fin de non-recevoir totale à nos propositions et c'est dans ces conditions que la CGT a décidé de quitter la séance ce matin, pour ne pas participer plus longuement à cette mascarade de négociation.

La CGT continue de porter son projet de Convention Collective Nationale dans les négociations et auprès des salariés.

Le soutien des salariés, exprimé sur les lieux de travail, leur engagement dans l'action doit nous permettre de gagner une Convention Collective Nationale avec des garanties collectives de haut niveau, contrairement à l'accord régressif que veut imposer l'UIMM.

D'ores et déjà la FTM-CGT propose aux salariés de la métallurgie d'agir dans leurs entreprises et dans les territoires, la semaine du 27 février au 3 mars prochain, pour peser dans les négociations et sortir du piège du patronat.

Montreuil, le 3 février 2017